Concours D-E 2023

Rapport de jury
Épreuve orale d'entretien

I – Statistiques

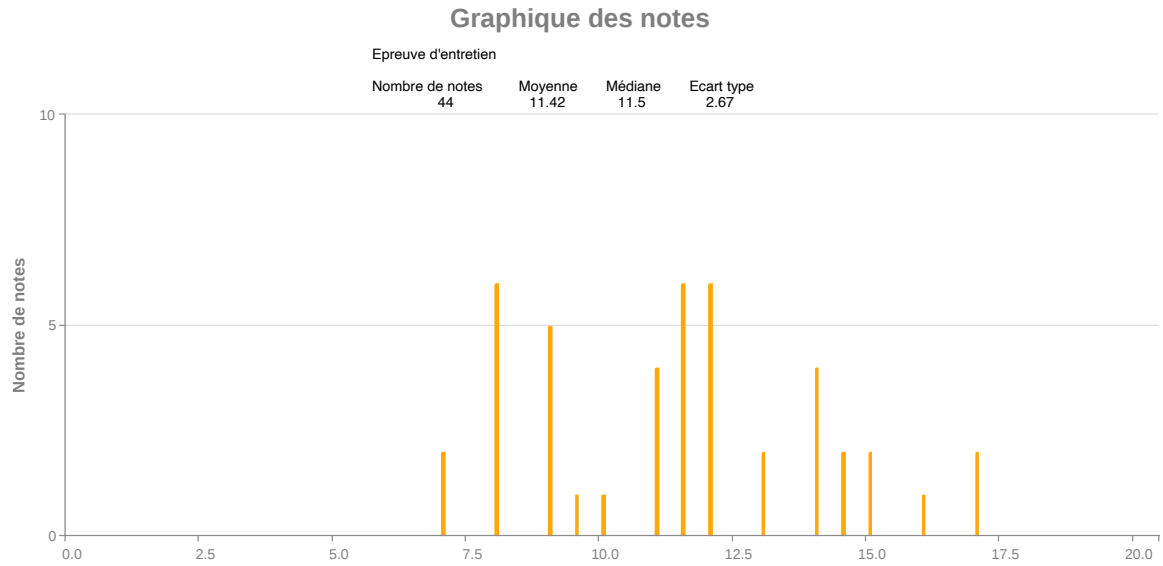

II – Rapport

Bilan

La session 2023 a été marquée par une évolution sensible de la qualité des prestations de l'oral d'entretien. En effet, les attentes du jury ont été mieux ciblées et les candidats semblaient mieux préparés que l'année précédente.

Cette remarque concerne aussi bien la première partie de l'entretien que la seconde, où le volet du projet professionnel est apparu plus construit, plus personnel, et souvent plus réfléchi qu'en 2022.

Il demeure que pour une minorité d'entre eux, les candidats n'ont pas intégré la dimension critique de l'épreuve, alors qu'il s'agit d'une de ses exigences fondamentales (*cf., infra*).

Conseils aux candidats

<u>Forme</u>

Sur la forme, l'ensemble des prestations a été très satisfaisante à de rares exceptions près. Le jury soulignera à ce titre l'excellente préparation des candidat•e•s

<u>Fond</u>

Sur le fond, en revanche, nous leur conseillerons de mieux exercer leur esprit critique sur les textes proposés. En effet, ces textes ont été choisis, très précisément, à raison des défauts d'argumentation qu'ils présentent, que ces défauts résultent de biais théoriques, d'agencement logiques peu rationnels, de parti pris flagrants etc. A ce propos, nombre d'entre eux ont été volontairement tronqués (c'était alors toujours indiqué nettement

dans le document) afin de leur faire perdre de leur cohérence et donner ainsi une meilleure prise à une analyse critique.

Nous illustrerons ce point par deux exemples issus des textes choisis pour la session 2023.

L'un d'entre eux, en premier lieu, traitait des solutions à apporter aux situations pandémiques, proposant des solutions en cas d'une hypothétique contamination planétaire. Or, ce texte avait été écrit avant la pandémie, ce qui était très clairement indiqué en amont en caractère gras. Cette indication invitait à comparer les préconisations avancées par l'auteur au traitement réel de la crise du COVID quelques années après. Ce point n'avait toutefois pas été relevé par le candidat.

Un autre sujet portait, en second lieu, sur les discriminations liées au genre, le titre du texte y faisant explicitement référence ainsi que le support de publication, dédié également et exclusivement à ces problèmes sociétaux (éléments dûment soulignés dans tous les titres). La publication extraite de ce support présentait toutefois un raisonnement biaisé en faisant exclusivement référence au sexe biologique, à l'exclusion de toute autre considération. La candidate, qui n'avait pas relevé ce défaut, a pu cependant, lors du dialogue avec le jury, donner spontanément une définition très précise - et exacte - de la théorie du genre, mais à contretemps, alors qu'elle aurait pu s'appuyer sur celle-ci pour étayer une analyse critique du texte.

Objectif principal de l'épreuve

Ces deux exemples nous permettent de souligner que l'un des objectifs majeurs de l'épreuve d'entretien vise à mesurer les aptitudes des candidats à la recherche, ce qui contraint à la fois à rattacher le texte à des éléments culturels extérieurs (contexte, période, controverses, évolution sociale, débats théoriques simples etc.) et à développer une analyse rationnelle face aux propos du -de la- ou des auteur•e•s

Erreurs à éviter

La première erreur, en réponse à ces exigences, consiste à réaliser un simple commentaire du texte, sans s'appuyer sur une démarche critique ou, pis encore, à ne faire que paraphraser le document.

La seconde erreur consiste à exercer son esprit critique, non sur le texte en lui-même, mais sur la situation sociale, politique ou économique actuelle : le propos en devient uniquement polémique, voire strictement politique ce qui ne correspond d'aucune façon à l'approche souhaitée.